

NOTE EXPLICATIVE BUDGET 2026 EGLISE PROTESTANTE DE PERUWELZ

Par rapport au budget 2025

Les recettes et dépenses passent de 22.352,45€ à 22.955,00€ soit une augmentation de 602,55€.

Principales modifications en dépenses (+602,55€)

- chauffage	-330€
- traitement sonneurs	-100€
- autres traitements	-217,45€
- taxe successorale	+385€
- cotisation	+900€
- entretien de l'église	+145
- entretien de l'orgue	+790
- entretien des cloches	-635€
- entretien de l'horloge	-858
- entretien chaudière	+285
- taxe	+375€
- assurance	+95€
- téléphone	+115€
- cotisation	+900€

Principales modifications en recettes (hors intervention des communes)

1. Recettes extraordinaires

- le boni présumé de l'exercice précédent est estimé à 1.641,77€ au budget 2026 alors qu'il atteignait 1.962€ au budget 2025, soit une diminution de 320,23€.

2. Recettes ordinaires (hors intervention des communes) passe de 12.968,4€ à 13.259,01€ et augmentent donc de 290,61€.

Cette diminution de recettes hors interventions des communes de 29,62€ combinée à une augmentation des dépenses de 602,55€

provoquent cette augmentation de l'intervention des communes de 632,17€.

Cette dernière passe en effet de 7.422,05€ au budget 2025 à 8.054,22€ au budget 2026.

Pour Bernissart, l'intervention 2026 est donc de $8.054,22€ \times 60/324$
= 1.491,52€ au lieu de 1.412,5€ en 2025